

## Déclaration du 25 avril 2025

### **Des arts et de la culture, le pacte républicain en question**

Au moment où de nouvelles réductions de dépenses publiques sont annoncées par le Premier ministre, la FNCC s'interroge une nouvelle fois sur l'avenir du financement des politiques publiques de la culture.

Le 25 novembre dernier, lors du Congrès des maires, la Fédération alertait déjà sur « *les orientations prises par le projet de loi finances 2025, qui impactent démesurément les budgets de nos collectivités et par rebond, nos politiques publiques, notamment culturelles* ». Alors que, cinq mois plus tard, les conséquences sont bien réelles avec une réduction globale de l'investissement pour les actions artistiques et culturelles dans les territoires, nous alertons à nouveau le Gouvernement.

Après "la culture est essentielle", slogan repris après la pandémie, nous assistons à une dégradation de l'ambition culturelle alors que le besoin est partout présent. Les collectivités continuent difficilement à financer sur leurs territoires les actions culturelles et artistiques pourtant fondamentales en termes de lien social et d'émancipation.

Nous élu.es territoriaux sommes témoins au quotidien de l'apport des arts et de la culture dans leur grande diversité de disciplines et d'esthétiques, à nos collectivités et à leurs habitants. Nous sommes aussi des témoins des difficultés et de l'angoisse légitime des artistes et des associations culturelles qui portent avec nous ces politiques publiques. Tout recul dans ce domaine ne ferait qu'aggraver la situation de crise sociale, économique et continuera à alimenter l'idée d'abandonner ce qui fait le ferment de notre société en faisant vivre la diversité culturelle et la démocratie. Nous en avons besoin dans un contexte qui tend à stigmatiser et à cloisonner la société par des dérives extrémistes.

Les rencontres de la FNCC avec les organisations professionnelles nous conduisent, par ailleurs, à souligner notre engagement pour la défense de « l'exception culturelle » qui n'est pas seulement une expression mais également un outil très concret pour garantir la pluralité des esthétiques et des propositions artistiques dans le cadre des accords commerciaux internationaux mis à mal ces dernières semaines. Les négociations à l'échelle de la planète ne doivent pas être un moyen pour passer par pertes et profits cette barrière protectrice.

Devant cette nouvelle actualité budgétaire, nous engageons le Gouvernement à garantir la pérennité du service public de la culture, fruit depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, d'un pacte républicain entre nos familles politiques. Gardons ensemble, collectivités territoriales et Etat, notre engagement national auprès des citoyens de notre pays dans la responsabilité partagée inscrite dans les lois portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et sur la liberté de la création, l'architecture et le patrimoine (LCAP), relevons le défi d'une culture vivante et diverse qui fait l'ADN de la France.

La FNCC ne ménagera pas son énergie pour préserver le dialogue entre tous les protagonistes de la culture dans la République.

La FNCC